

La moitié des modifications proposées par la population recueillie dans le projet de Constitution



La Havane, 19 déc. (RHC).- Homero Acosta, secrétaire du Conseil d'État de Cuba, a annoncé ce mardi à La Havane que la commission chargée de la rédaction du projet de Constitution avait accepté la moitié des modifications proposées au cours de la consultation populaire réalisée du 13 août au 15 novembre dernier.

Devant la députation réunie en séance plénière, Homero Acosta a précisé que les 783 mille propositions avancées au cours des 133 mille réunions organisées dans des lieux de travail et d'étude et dans la communauté ont été synthétisées en près de 9 mille 600.

4 mille 809 de ces remarques, a-t-il ajouté, ont un reflet dans la nouvelle version du projet de Constitution, ce qui représente un peu plus de la moitié des propositions acceptées par la commission de rédaction.

Homero Acosta a expliqué que ces modifications n'ont pas toujours été recueillies telles qu'elles ont été proposées.

Il a signalé que 49 % des remarques faites n'ont pas été acceptées parce qu'elles ne devaient pas faire partie de la Constitution.

Le secrétaire du Conseil d'État qui a fait partie de cette commission a relevé que ces opinions ont cependant une grande valeur et pourraient être prises en compte à l'heure de concrétiser dans des lois le contenu de la Constitution.

Homero Acosta a avancé que le projet de Constitution qui sera débattu vendredi par la session d'hiver de l'Assemblée Nationale ne va pas définir quels sujets intègrent le mariage mais une loi postérieure.

Il a précisé que la question du mariage égalitaire fera l'objet d'un référendum dans deux ans au moment du débat au sujet du code de la famille.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/179255-la-moitie-des-modifications-proposees-par-la-population-recueillie-dans-le-projet-de-constitution>



Radio Habana Cuba